

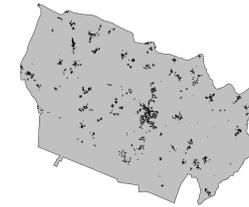
Légende :

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

-  A4 - Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux
-  A5 - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
-  AC1 - Servitude de protection des monuments historiques
-  AS1 - Servitude de protection des captages d'alimentation en eau potable
 - Protection immédiate
 - Protection rapprochée sensible
 - Protection rapprochée complémentaire
 - Protection éloignée

-  I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Ligne HTA
-  PT1 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques Zone de protection
-  PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles de centres d'émission et de réception exploités par l'État
-  PT3 - Servitudes relatives à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommunications
-  T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

Commune de
MÉZIÈRES-SUR-COUESNON
Département de l'Ille-et-Vilaine



Plan Local d'Urbanisme

N°6.2.2 - Plan des servitudes d'utilité publique

Échelle : 1/10 000e
Date d'approbation du PLU : 03/09/20

L'Atelier d'Ys
21 rue du Tréfilé
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

